



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CORSE

2016

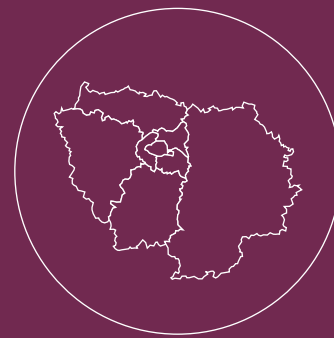
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CORSE

La région compte 86 adhérents
regroupé-e-s en une section.



Section Ajaccio et Corse

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

Tout au long de l'année 2016, les militants de la Ligue des droits de l'Homme se sont mobilisés pour défendre les droits et libertés, partout en France. Association généraliste qui défend aussi bien les droits civils et politiques que les droits économiques, sociaux et culturels, elle est présente sur de nombreux fronts. Seule ou en lien avec d'autres représentants de la société civile, d'associations et de syndicats, vous l'avez certainement rencontrée maintes fois.

Face aux événements dramatiques qu'a connu notre pays, les ligueurs ont dû s'opposer à la haine et à la violence. Ils ont été en première ligne pour inciter nos concitoyens à réagir à toute forme d'atteinte aux valeurs républicaines. Cependant, après les attentats de 2015, les actes de terrorisme se sont répétés : à l'effroi collectif compréhensible ont pu se substituer des réflexes sécuritaires inquiétants... Ils se sont traduits par des mesures qui ont mis en cause le pacte républicain et l'équilibre des pouvoirs, et contraint nos concitoyens à subir, contre leurs droits fondamentaux, un régime de libertés limitées. C'est ainsi que nous nous sommes attachés à montrer que l'état d'urgence est une situation d'exception qui ne doit pas être prolongée.

Nous avons eu à nous montrer particulièrement vigilants à l'égard des idées de l'extrême droite qui progressent et aux différentes formes de racisme et de xénophobie : nous les avons combattues sans relâche par l'ouverture de procédures judiciaires, de façon discrète ou très médiatisée. Avec nos partenaires associatifs, cette veille

citoyenne s'est portée sur toute forme de discrimination, le respect des principes laïques de nos institutions étant la règle intangible.

Un autre événement marquant de l'année 2016 eut un impact majeur sur nos actions : la crise de l'accueil des réfugiés et ses conséquences en termes politiques et humanitaires. Le combat pour la solidarité envers les réfugiés a été et demeure prioritaire. Avec nos concitoyens comme avec les élus et les organisations de la société civile, nous sommes engagés pour que notre pays ne sombre pas dans le refus de l'autre, mais fasse constamment preuve de fraternité et porte un message de solidarité en toutes circonstances.

Dans le même temps, la LDH a été présente pour promouvoir les droits de l'Homme et la citoyenneté active. Elle a tenu à faire vivre la démocratie au plus près des territoires : réunions publiques, conférences-débats, séances de cinéma suivies d'échanges avec les participants, participations aux initiatives associatives multiples... sur des thèmes qui touchent chacun d'entre nous dans son existence sociale. La LDH manifeste ainsi sa présence sur l'ensemble du territoire national.

Soulignons enfin l'effort important qu'ont fourni militantes et militants durant cette année mouvementée pour être présents auprès des plus jeunes, notamment dans les établissements scolaires ; il est important de leur transmettre de manière ouverte et bienveillante les valeurs sur lesquelles se fonde notre République et de contribuer à leur formation de citoyens conscients de leurs droits et de leurs responsabilités.

Voici esquissés quelques aspects de ce qu'a été la vie de la LDH en 2016.

La LDH comprend près de 10 000 adhérentes et adhérents et plus de 300 sections locales se regroupant dans des fédérations départementales et dans des comités régionaux. Elle est présente dans votre région et a inscrit son action dans votre territoire régional.

Je vous invite donc à les découvrir.

Françoise Dumont
Présidente de la LDH

LA LDH CORSE EN ACTION EN 2016

Des agitations xénophobes permanentes : l'extrême droite à l'offensive

Des agressions répétées contre des salles de prière, la recrudescence de tags racistes, des défoulements haineux sur le réseau social, ces dernières années, les agitations xénophobes n'ont cessé de se multiplier. L'année 2015 a marqué un tournant dans la diffusion et la banalisation du racisme. A la suite d'une campagne anti-arabe, une fête d'école est empêchée à Prunelli di Fium'Orbu. Puis des rassemblements antimigrants sont organisés à Bastia. En fin d'année, Ajaccio est secouée par des expéditions punitives aux cris de « On est chez nous ». Pendant l'été 2016, la rixe de Sisco et le fantasme du burkini relancent les agitations. La municipalité de Sisco, reconnaissant l'absence de burkini, s'obstine pourtant dans sa décision d'arrêté antiburkini qui serait reconduit en 2017. D'autres municipalités, par solidarité, tentent également d'imposer ce type d'arrêté.

En ce début d'année, on assiste à des agitations racistes contre les pauvres non corses avec pour slogan « les nôtres avant les autres ». Des groupes d'extrême droite sont à la manœuvre. Leurs discours sont notamment publiés sur le site Patria Nostra relié à d'autres réseaux en Europe. On observe la constitution d'associations défendant le droit du sang, la Corse chrétienne ou appelant à « la résistance » face aux « dangers de l'islamisation ».

La LDH en première ligne

Dans ce contexte, la section veille à rendre lisibles des faits dangereux pour la démocratie et alerte sur leur banalisation. Elle s'inquiète de la structuration d'un espace militant animé par la haine et de l'activisme de certains groupuscules identitaires. Elle s'inquiète aussi du retour du FN à l'Assemblée de Corse et du travail qu'il y mène.

La réponse ne se fait pas attendre. Les centaines de messages orduriers, haineux et menaçants qui visent André Paccou (LDH) sur les réseaux sociaux, depuis 2015, sont une campagne d'extrême droite. Une plainte (sur quatre déposées) a été instruite. Le procès se tiendra le 11 avril 2017. Cette campagne se diffuse aussi sous forme de bombages, de tracts, de communiqués brandissant et salissant le nom d'André. Ceux d'avocats membres de la section sont associés et la LDH calomniée. Dans la perspective du procès, de nombreux soutiens sont adressés à André, sa famille et la section : des présidents de l'Exécutif de Corse, de l'Assemblée de Corse, des groupes nationalistes, du parti A manca, de Dominique Bucchini (président de l'Assemblée de Corse), du journal *Arriti*, des deux fédérations du PCF en Corse, soutien signé par deux cent quatre-vingt personnes, du collectif Parlemu Corsu, de l'Unsa Corse, de la FSU Corse, de l'association Per a Pace, du Mouvement corse démocrate, de la CGT, de l'Associu Sulidarità, de Via Campagnola, de Bake Bidea...

En réponse à « on est chez nous », construire la communauté de destin

Participant aux réunions du Cora, la section alerte sur l'impunité des agressions racistes dans l'affaire des jardins de l'Empereur. Elle redit son inquiétude face à la diffusion de propos haineux et xénophobes sur les réseaux sociaux. Elle rappelle la nécessité de faire effacer les tags racistes et injurieux. Elle s'interroge aussi sur l'absence de la Corse dans le dispositif national d'accueil des réfugiés. Dans le cadre de la Semaine contre le racisme, elle intervient auprès de collégiens et l'affiche bilingue français-corse de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qu'elle a réalisée est distribuée dans tous les établissements scolaires de Corse. En janvier, la section interpelle par courrier les élus territoriaux : « *n'oubliez pas les événements d'Ajaccio. Ceux-ci disent l'urgence d'un travail de la société corse sur elle-même qu'il vous revient d'organiser en lien avec la société civile. A la haine et aux humiliations, ils nous disent la nécessité d'opposer le développement démocratique et social* ». Contre les idéologies qui prônent le droit du sang et la communauté charnelle, la section continue à porter le débat et la revendication du peuple corse comme communauté de destin en articulant citoyenneté de résidence et citoyenneté sociale. Si la communauté de destin est un projet de société antiraciste, sa construction suppose aussi de lutter contre toutes les inégalités sociales. En ce sens, la section contribue au débat sur la précarité initié par le Conseil exécutif de Corse. Elle adresse une lettre ouverte aux élus territoriaux reprise sous forme de tribune dans la presse. La section y écrit notamment : « *Le nombre de Corses vivant sous le seuil de pauvreté ne cesse d'augmenter. Pour riposter, certains imaginent des formes de protectionnisme... d'autres militent pour plus de défiscalisation, moins de contraintes, entendons moins de protections et plus de libéralisme. Le repli sur soi, la mise en cause des services publics et des protections* ».

sociales contribuent à alimenter des paniques sociales où la xénophobie instrumentalisée par certains trouve à s'épanouir. Face à ce vieux débat entre ouverture et fermeture, d'autres alternatives s'organisent... Combattre la précarité, c'est mobiliser toute la société... autour d'un même objectif : faire de la lutte contre les inégalités, le cœur de notre projet de société... Il est indispensable de systématiquement penser les politiques publiques, les engagements associatifs, les investissements privés dans le cadre d'une société solidaire. Aucun domaine de notre vie sociale ne doit échapper à l'objectif prioritaire de lutter pour l'accès aux droits pour tous, pour l'égalité réelle. »

Par ailleurs, la section établit des relations constructives avec la nouvelle majorité : audiences avec les présidents de l'Exécutif et de l'Assemblée, participation à des réunions de travail et contributions aux débats qui ont été ouverts, notamment la mise en place d'une assemblée territoriale de jeunes, la question de la diversité, l'accès à l'éducation pour les prisonniers.

Un contexte international et national qui fragilise la démocratie

Le risque d'attentat est une question sérieuse. La section a alerté sur le danger des rumeurs à ce sujet. Suite à la « Résolution prioritaire portant sur la sécurité publique et l'intégrisme islamiste » adoptée par l'Assemblée de Corse, elle rencontre les présidents du Conseil exécutif et de l'Assemblée pour s'inquiéter de la portée sécuritaire et stigmatisante de ce texte. Elle rencontre également le préfet et s'informe sur la réalité du dispositif de sécurité mis en œuvre en Corse à l'ouverture de la saison touristique. Après l'assassinat du prêtre à Saint-Etienne-du-Rouvray, elle participe à la manifestation de l'évêché à Ajaccio.

Des inquiétudes pour les libertés

La section organise en janvier un débat « Etat d'urgence pour les libertés » avec les bâtonniers des barreaux de Bastia et d'Ajaccio, tous deux ligueurs. Elle dénonce lors de conférences de presse le Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes. Ces inquiétudes sur les libertés sont livrées au directeur de cabinet du Garde des Sceaux lors d'une audience avec les deux bâtonniers représentant la LDH. Une audience avec le procureur général est l'occasion de s'interroger sur un désordre policier et judiciaire vécu en Corse et créant une relation de défiance entre les citoyens et les institutions en charge de la paix publique. C'est également sur le rôle du parquet dans le cadre de la réforme pénale que la section exprime ses interrogations.

La dénonciation de dérives policières et le refus de la violence

La LDH est présente aux côtés des collectifs constitués en solidarité avec deux personnes victimes de violences policières. Elle participe à la mobilisation pour Jean-Louis Emmanuelli, incarcéré, puis libéré en appel. Elle continue d'être aux côtés de Maxime Beux, qui a perdu la vision d'un œil suite à un tir de flashball, à Reims en 2016. La lumière n'est toujours pas faite sur les circonstances de sa blessure. Dans ces situations, c'est l'attente d'une justice impartiale qui s'exprime et que la section soutient.

Ce sentiment d'injustice crée du trouble dans une société traversée par d'autres violences que la section dénonce également, notamment l'attentat contre la sous-préfecture de Corte en novembre. Elle rappelle que « *le développement démocratique de la Corse repose sur la volonté d'apaisement des citoyens et sur des mobilisations pour les droits. Le recours à la violence ne peut déboucher que sur un cycle de violence et répression, et*

donc de régression démocratique ».

A Tavera, la section a participé à une marche de protestation après l'incendie criminel qui a visé la mairie et détruit l'école. Elle était aux côtés d'une militante de l'environnement victime d'un attentat. Elle a participé à une marche silencieuse organisée par les ami-e-s d'une jeune femme assassinée par son conjoint, refusant les violences que subissent les femmes dans notre société.

Construire un processus de paix durable

Notre engagement sur la question des prisonniers politiques avec l'Association Solidarità est marqué par de fortes mobilisations : importante réunion publique en février, conférence de presse lors de la venue du Premier ministre et rencontre avec son conseiller juridique, manifestation de plus de six mille personnes à Ajaccio en septembre. Des rapprochements et des libérations interviennent. L'établissement d'une paix durable entre la Corse et la République passe par le règlement de cette question dans sa totalité.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Section

Ajaccio et Corse

2, rue Gabriel Péri

20000 Ajaccio

ldhcorsica@gmail.com

ldh.corsica.blogspot.com

 @ldhcorsica

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom:

Adresse: Tél.:

..... Mail:

Je souhaite adhérer à la LDH.

 **LdH — Ligue des droits de l'Homme**

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org